

Droit des groupements

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 48.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9ADGRC

Présentation

L'enseignement porte tant sur le droit interne que sur le droit européen des groupements d'affaires (sociétés, GIE, Associations, etc.). Il prend la forme d'un cours spécial et de séminaires, dont le contenu est déterminé en fonction de l'actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale.

Évaluation

Ecrit (5h)

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des fondamentaux en Droit commun des sociétés et droit spécial des sociétés